

## COMMENT FAIRE A BAYARD POUR ...

- \* **Déposer ses enfants** : les enfants du primaire entrent **PLACE DU TEMPLE**, aux heures d'ouverture. Les enfants du collège entrent par la **RUE BAYARD**.
  
- \* **Venir chercher ses enfants** : les élèves du primaire sortent **PLACE DU TEMPLE** dont la porte est ouverte à **11h30** et à **16h30**.  
Les élèves du collège sortent **RUE BAYARD**.
  
- \* **Rencontrer un(e) enseignant(e) du primaire** : prendre rendez-vous par le cahier de correspondance (textes), les enseignants reçoivent dans leur classe.
  
- \* **Rencontrer un professeur** : prendre rendez-vous par le carnet de correspondance. Le jour du rendez-vous, demander le professeur à l'accueil. Il est demandé de ne pas monter dans les étages ni d'aller dans la salle des professeurs.
  
- \* **Rencontrer la Directrice du primaire ou le Directeur du collège** : prendre rendez-vous au secrétariat.
  
- \* **Rencontrer M Frank Menviel** (cadre éducatif) : s'adresser à l'accueil qui l'appellera pour le prévenir de votre visite ou ligne directe : 04-76-44-91-59.
  
- \* **Demander des renseignements sur les transports scolaires, les bourses, les certificats de scolarité et attestations diverses** : s'adresser au secrétariat.
  
- \* **Demander des explications concernant les factures** : s'adresser à la comptabilité. Pour le règlement des factures par chèque, nous vous remercions de nous les adresser par courrier ou bien de les déposer dans **la boîte aux lettres ou les déposer à l'accueil**.  
Nous vous demandons également de bien vouloir inscrire  **votre numéro de compte client au dos du chèque ainsi que le nom et prénom de l'élève.**
  
- \* **Discuter d'éventuelles difficultés financières** : en inscrivant un enfant à Bayard, les familles s'engagent à régler la totalité de la scolarité et les différentes contributions.  
Il peut arriver que les familles éprouvent des difficultés financières passagères ou plus durables.  
Dans ce cas, adresser courant septembre, une demande écrite au Chef d'établissement qui la transmettra au Président d'OGEC pour examen.